

## Annexe 1

### Des Carolingiens aux Capétiens : autour de 987 UNE RÉVOLUTION DYNASTIQUE

par  
*François CALLAIS*

*Montesquieu dans « L'Esprit des Lois », conclut ainsi son bref chapitre XXXII, Livre XXXI, consacré à l'avènement d'Hugue Capet : « Du reste, on a grand tort de rejeter sur le moment de cette révolution tous les changements qui étaient arrivés, ou qui arrivèrent depuis. Tout se réduit à deux événements : la famille régnante changea, et la couronne fut unie à un grand fief ». Cette relativisation de l'histoire événementielle ne doit pas empêcher de replacer dans son époque cette révolution dynastique.*

#### I - Cadre général

Il faut dépasser le cadre généalogique tout en reconnaissant combien importe la *personnalité* des princes, ou encore la qualité du *lignage*, par exemple la prudente ténacité des Robertiens-Capétiens. Il ne faut pas ignorer la chance, par exemple celle des Capétiens « directs », et la malchance, celle des derniers Carolingiens disparus prématurément (Louis V à 20 ans et sans laisser de fils).

N'oublions pas l'ancienne rivalité entre *Neustrie*, de Soissons à la Loire en passant par Paris, et *Austrasie*, dont le centre est à Metz, si Reims et Laon en sont les avant-postes. La dynastie des Arnoulfides ou Pippinides, ancêtres des Carolingiens, « maires du palais » en Austrasie, s'empare du pouvoir en Neustrie après la bataille de Tertry (687) et remplace même les derniers mérovingiens avec Pépin le Bref (751). A l'inverse, les Robertiens, ancêtres des Capétiens, se distinguent en luttant contre les Normands et parviennent à la royauté en 888. Il y aura d'abord « alternance » batailleuse, puis « cohabitation » soupçonneuse entre les derniers rois carolingiens et les « ducs des Francs » par la grâce de Dieu (« *clementia omnipotentis Dei Francorum dux* », 937). Quand Hugue Capet l'emporte, en 987, c'est la revanche de la Neustrie.

L'Austrasie profonde, attribuée par le traité de Verdun (843) au fils aîné de Louis le Pieux, l'empereur Lothaire, se dénommera bientôt « Lorraine ». La disparition des Carolingiens de l'est (911) permit à Charles III le Simple de récupérer ce territoire dont le roi germanique s'empara de nouveau en 925. Les Carolingiens subsistant en Francia occidentalis ne se résignèrent pas à l'*abandon*

*du berceau de leur famille* et plusieurs tentatives furent faites par les rois Louis IV, en 938-940, puis Lothaire, en 978 puis en 985, afin de le récupérer, mais sans autre résultat que de les affaiblir en face de leurs rivaux Robertiens. Charles III le Simple fut ainsi victime du mécontentement des « Grands » de Neustrie ; plus tard, Charles, duc de Basse Lorraine, fut aussi suspecté et enfin écarté.

La rivalité entre Carolingiens et Robertiens profitait non seulement à l'aristocratie turbulente des « Grands », tel un Herbert de Vermandois qui emprisonna Charles III le Simple, mais aussi aux souverains germaniques dont l'arbitrage fut maintes fois sollicité. Le roi Louis IV d'Outremer et le duc Hugue le Grand étaient d'ailleurs tous deux beaux-frères de l'empereur Otton I<sup>er</sup>. Les rois germaniques avaient rétabli en 962 l'empire de Charlemagne, futur Saint Empire Romain Germanique. Les derniers Carolingiens de la Francia occidentalis devaient être éliminés puisqu'ils disputaient à l'Empire cette Lorraine qui, avec bientôt le royaume de Bourgogne, allait longtemps en former une partie essentielle. 962 entraîna donc 987. L'archevêque de Reims, d'origine lorraine, était lié à l'Empire et son conseiller, l'auvergnat Gerbert, futur pape Sylvestre II, écrivait aux Lorrains : « Le roi Lothaire ne gouverne la France que de nom, Hugue en est le maître véritable. Si vous aviez sollicité avec nous son amitié et rapproché son fils Robert de celui de César (l'empereur Otton III), vous n'auriez plus rien à redouter de l'hostilité du roi des Francs ». Ni Lothaire, au cours de la première assemblée de Compiègne, en 985, dispersée par Hugue Capet, ni Louis V, mort au début de la deuxième assemblée de Compiègne, en 987, ne purent châtier cette trahison. Celle-ci fut achevée par un autre Adalbéron (dit aussi Ascelin), évêque de Laon, qui livra l'oncle de Louis V, Charles, duc de Basse Lorraine, à son heureux rival (991).

Les Capétiens vont être forts de *l'appui de l'Eglise*, antique alliance scellée par Clovis à son baptême et renforcée par le sacre depuis Pépin le Bref ; ils suivirent prudemment l'exemple de certains Carolingiens en faisant longtemps et régulièrement *sacrer du vivant de son père le fils aîné*. Malgré la faiblesse de leurs moyens, ils sauront être « empereurs en leur royaume » et profiteront de leur primauté au sommet de la pyramide féodale. Une fois qu'ils auront réduit à l'obéissance les féodaux de leur étroit domaine direct, tâche obscure et malaisée qui s'achèvera seulement avec Louis VI le Gros au début du XII<sup>e</sup> siècle, ils pourront alors faire la France qui existera, non plus seulement de nom, mais aussi en réalité.

## II - Rôle des villes

Commençons par les villes qui semblent n'avoir joué qu'un rôle épisodique dans la rivalité entre Carolingiens et Robertiens-Capétiens, malgré leur importance politique, d'ailleurs souvent marquée par les *sacres royaux* dont elles ont pu être le théâtre (sans tenir compte du sacre des reines).

- *Metz* : cité épiscopale et capitale de l'Austrasie, puis de la future Lorraine, enjeu convoité entre souverains carolingiens de la Francia occidentalis et leurs rivaux germaniques.

Un sacre : le deuxième de Charles II le Chauve, en 869, par Hincmar.

Entre Orléans, tenant la Loire, et Paris, tenant la Seine, s'étend le domaine direct des ducs et rois robertiens ; après 987 il s'étendra jusqu'à la carolingienne Compiègne, tenant le confluent de l'Aisne et de l'Oise.

- *Orléans* : cité épiscopale et capitale mérovingienne, puis capétienne (séjour de Robert II le Pieux).

Trois sacres : le premier de Charles II le Chauve, en 848, celui de Robert II le Pieux, en 987, celui de Louis VI le Gros, en 1108. Le sacre de Robert le Pieux auquel Adalbéron doit procéder, bon gré mal gré, est une étape importante dans la succession héréditaire des Capétiens.

- *Paris* : cité épiscopale. Capitale mérovingienne et environnée de plusieurs villas royales, désertée par les Carolingiens, tout en demeurant la *nécropole royale* : Saints Apôtres (Sainte Geneviève), Sainte-Croix-Saint-Vincent (Saint-Germain des Prés) et surtout Saint-Denis, depuis Dagobert. Les ducs des Francs furent souvent aussi les comtes de Paris qui, entre Orléans et Compiègne, devint peu à peu au cours du XI<sup>e</sup> siècle, la capitale royale. Eude y arrêta les Normands (885) et Hugue le Grand l'empereur Otton (978).

Un sacre, à Saint Denis : le deuxième de Pépin le Bref et de ses deux fils, en 754, par le pape Etienne II.

On ne peut pas oublier le rôle d'une cité à l'origine des deux premières dynasties :

- *Soissons* : cité épiscopale et capitale mérovingienne. Clovis y fonda le pouvoir franc avec sa victoire sur Syagrius (486). Clotaire I<sup>er</sup> y fut inhumé à Saint-Médard. Robert I<sup>er</sup>, grand-père d'Hugue Capet, y périt en livrant bataille à Charles III le Simple (923). Lothaire y tailla en pièce l'arrière-garde d'Otton II revenant de son expédition jusqu'aux portes de Paris (978).

Deux sacres : le premier de Pépin le Bref, par Boniface, après son élection en novembre 751. Le deuxième de Carloman I<sup>er</sup>, en 768.

Voici deux cités qui ont été le théâtre d'*épisodes* particulièrement prestigieux :

- *Senlis* : cité épiscopale, se trouvant en 987 dans le domaine direct d'Hugue Capet, ce qui explique le transfert de l'assemblée de Compiègne et l'élection royale de Hugue Capet, duc des Francs.

Pas de sacre.

- *Noyon* : cité épiscopale très importante car, depuis Saint Médard, elle réunit aussi le siège de Tournai, l'ancienne capitale des Francs saliens.

Deux sacres : le deuxième de Charlemagne, en 768, et celui d'Hugue Capet, sans doute le 3 juillet 987.

Voici enfin les trois cités maîtresses du destin royal, et où s'élabore la mutation dynastique, de 888 à 991. C'est le centre de l'étroit domaine direct carolingien :

- *Reims* : métropole religieuse, rivale de Sens, qui eut pour suffragant Paris jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux personnalités dominent : Saint Remi, qui y baptisa Clovis, peut-être en 496 ; Hincmar, archevêque de 845 à 882.

Capitale mérovingienne, abandonnée pour Metz.

Un sacre impérial, celui de Louis I<sup>er</sup> le Pieux, en 816, par le pape Etienne IV.

Six sacres royaux jusqu'aux XII<sup>e</sup> siècle : Charles III le Simple, en 893 ; Robert I<sup>er</sup>, en 922 ; Lothaire, en 954 ; deuxième sacre de Louis V, en 986 (?) ; Henri I, en 1027 ; Philippe I<sup>er</sup>, en 1059. A partir de Louis VII, en 1131, les rois y seront régulièrement sacrés. Rappelons que, en dehors des villes citées ici, Troyes vit le deuxième sacre de Louis II le Bègue, en 878, par le pape Jean VIII et que Ferrières en Gâtinais vit celui de Louis III et Carloman II, en 879.

Plusieurs souverains furent inhumés à Saint-Remi.

• *Laon* : cité épiscopale, célèbre par le « scriptorium » de l'abbaye Sainte-Marie-Saint-Jean et par l'école où professent des « Scots » érudits.

Capitale carolingienne de Louis IV d'Outre-Mer à Charles, duc de Basse Lorraine, les « rois de Montloon » trouvèrent ici un refuge inexpugnable, sauf trahison.

Un sacre : Louis IV d'Outre-Mer, en 936.

• *Compiègne*, enfin, dont nous allons présenter le rôle un peu plus en détail.

### III - Compiègne

Le palais de Compiègne est connu dès le VI<sup>e</sup> siècle, Clotaire, fils de Clovis, y mourut en 561. Ce fut le palais royal le plus fréquenté par les souverains francs (Mérovingiens et Carolingiens), venant juste après celui d'Aix-la-Chapelle ; siège d'assemblées, de synodes, où se présentaient d'importantes ambassades. Compiègne fut toujours du domaine direct royal.

Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, y fonda la collégiale Sainte-Marie, futur abbaye Saint-Corneille, à laquelle il légua le tiers de son Trésor ; il fit de Compiègne sa capitale, Caropolis, à défaut d'Aix-la-Chapelle. Son fils, Louis le Bègue, y fut sacré et inhumé.

*Le premier roi robertien, Eude, grand oncle d'Hugue Capet, y fut sacré en 888. En 945, les vassaux d'Hugue le Grand s'y emparèrent des équipages de chasse de Louis IV d'Outre-Mer, le roi carolingien restauré.*

Se vengeant de l'expédition du roi Lothaire contre Aix-la-Chapelle, l'empereur saxon Otton II saccagea le palais en 978 ; l'année suivante, *Louis V, le dernier souverain carolingien, y fut sacré, du vivant de son père.*

Après une nouvelle tentative, en 984, afin de récupérer la Lorraine annexée depuis 925 au royaume germanique devenu le centre du nouvel Empire Romain d'Occident, *Lothaire réunit, en 985, une première assemblée de Grands à Compiègne*, afin de juger l'archevêque de Reims, Adalbéron, accusé de trahison ; l'assemblée fut dispersée par Hugue Capet, duc des Francs et comte de Paris.

*Une nouvelle assemblée fut réunie à Compiègne pour le même motif, en 987, mais Louis V mourut sans doute le 21 mai et fut inhumé à Saint-Corneille. Hugue Capet présida alors l'assemblée qui disculpa Adalbéron et écarta en fait l'oncle du roi défunt, Charles, duc de Basse Lorraine, les Grands prêtant alors serment au duc des Francs de ne rien entreprendre avant une nouvelle réunion. Celle-ci se tint peu après à Senlis, alors domaine capétien ; on y élut le nouveau roi qui fut sacré à Noyon sans doute le 3 juillet. La nouvelle dynastie ne sera d'ailleurs assurée du succès que lorsque, en 991, une nouvelle trahison aura livré Charles de Lorraine, dans cette ville de Laon si fidèle aux derniers Carolingiens.*

Compiègne sera la résidence des chasses royales et impériales, la plus constamment fréquentée jusqu'en 1870. Plusieurs châteaux se succéderont à divers emplacements ; le dernier sera reconstruit par Gabriel, sur ordre de Louis XV.

Après Reims, Compiègne est la ville où les sacres de rois furent les plus nombreux, on en relève quatre : Louis II le Bègue fut sacré le 8 décembre 877, par Hincmar ; Eude, le 29 février 888, par Gautier, archevêque de Sens ; Louis V, le 8 juin (Pentecôte) 879, par Adalbéron ; Hugue II, le 9 juin (Pentecôte) 1017, par Arnoul, archevêque de Reims, et bâtard du roi Lothaire.

La collégiale Sainte-Marie, future abbaye Saint-Corneille, reçut aussi trois inhumations royales, celle de Louis II le Bègue, en 979 ; de Louis V, en 987, de Hugue II, en 1025 (disparu du vivant de son père, Robert le Pieux), sans compter celle du dauphin Jean, le jeune duc de Berry, ex-duc de Touraine, en 1417.